

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 2010

Le Conseil Municipal de la Commune de Breil sur Roya s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 13 décembre 2010 sur convocation et sous la présidence de Monsieur Joseph GHILARDI Maire.

Etaient Présents : Mr Joseph GHILARDI Maire, Mr Joseph REY 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Lou ALLAVENA, Mr Francis FRECOURT, Mr Georges POMAREDE, Mr Gentil DOMESOR, Mme Michèle ERCOLE, Mr Michel JOUVE, Mr Paul REY, Mme Claire ROSTAGNI, Mr Henri SOFFLICH, Mme Josiane VACCARI.

Etaient absents-excuses : Mme Cécile BACHET donne procuration à Mr Paul REY, Mme Mireille PALLANCA donne procuration à Mr Joseph REY, Mr Alain RAVIOLA donne procuration à Mr Gentil DOMESOR, Mr DJEROUROU Abdel, Mme Anne-Marie ANGELINI, Mr Michel MASSEGLIA

Secrétaire de Séance : Mr REY Paul

Liste des décisions valant délibérations prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code des Communes.

01 Décembre 2009	:	Contrat de bail de parcelles de terre sans bâtiment à Melle BONNET Julia Implantation d'une carrière pour Centre équestre col de Brouis Durée : 9ans à compter du 1 ^{er} décembre 2009 pour finir le 30/11/2018 Coût de la location : 700€/an
27 septembre 2010	:	Location d'un bureau sis à l'Ecole Jean Moulin à Breil sur Roya à Mme Anne-Claire ALBERTI Orthophoniste Prix de la location : 20,00€ par après-midi toutes

		charges comprises Durée : Pour l'année scolaire 2010-2011, à compter du 01/10/2010 pour se terminer au 30/06/2011
01 octobre 2010	:	Location pâturage à Mme SOLDATI Eleveur domiciliée chemin Praghiau à Breil sur Roya Prix de la location : 110,00€ par an – 55Ha à 2,00€ auxquels s'ajoute 10,00€ de frais administratifs. Durée : 5 ans à compter du 01/05/2010
22 Novembre 2010	:	Convention relative aux missions d'accompagnement psychologique et de management des ressources humaines avec le CDG06. Prestation : Mise à disposition de psychologues et psychosociologues au profit des agents de la collectivité afin d'assurer des interventions d'accompagnement psychologique et de management des ressources humaines comme prévues dans la convention en annexe. Participation financière : Tarif horaire réunions : 60,00€ Tarif horaire interventions : 85,00€ Tarif journalier réunions : 400,00€ Tarif journalier interventions : 550,00€ Durée de la convention : 3ans à compter du 22 novembre 2010

Approbation du Procès Verbal de la Séance du 14 décembre 2010.

Le Procès Verbal de la séance du 14 Décembre 2010 est **Approuvé par les membres présents.**

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Décisions Modificatives Budgétaires

- Budget Commune
- Budget Eau & Assainissement
- Budget Crèche

Monsieur le Maire a présenté les exécutions budgétaires consistant dans des réajustements d'écritures comptables par l'utilisation du compte dépense imprévues et en certaines subventions d'équilibre de budgets annexes.

De plus sur le budget Commune en investissement Monsieur le Maire précise l'arrêt de l'extension de l'école maternelle. En effet un problème d'application du P.O.S. et une baisse d'effectif de 75 à 53 enfants entraînent des difficultés à mener à terme ce projet financièrement auprès des partenaires.

Au sujet du budget de la crèche une subvention de la CAF de 130 000€ et de 47 000€ de DGE surabonde le programme d'investissement de l'extension.

- 2 - Convention autorisant la Commune de Breil à occuper les parcelles cadastrées Section D – n°s 71 – 72 – 73 appartenant au domaine privé d'Electricité de France.**

Monsieur le Maire, propose une convention d'occupation du domaine privé d'électricité de France.

Electricité de France autorise la Commune de Breil sur Roya à occuper les parcelles situées sur la Commune de Breil au lieu-dit « Aigara » afin d'y aménager un terrain d'entraînement complémentaire au stade de football et un centre équestre.

Approuvé à l'Unanimité

- 3 - Création d'une servitude de passage sur les parcelles Section J – n°s 1071 – 1072 – 1133 et 1135 appartenant à la SARL Société Immobilière Côte d'Azur (S.I.C.A).**

Monsieur le Maire, propose de régulariser cette servitude juridique déjà dument accepté par les parties.

Approuvé à l'Unanimité

- 4 - Acceptation de don**

L'association Soucéta Briïenca fait un don à la Commune de 2.000,00€ pour la réfection des remparts de la route du Sel.

A ce titre, **Monsieur le Maire** propose de demander l'autorisation d'accepter ce don et remercie l'association de l'intérêt qu'elle porte à la conservation du patrimoine breillois.

Approuvé à l'Unanimité

- 5 - Actualisation catalogue des Tarifs.**

Monsieur le Maire, propose les modifications de tarifs sur le budget Commune : tarifs cantine et sur l'eau et assainissement pour certaines prestations de services (pièces jointes).

Approuvé à l'Unanimité

- 6 - Dissolution du SITALPA.**

Monsieur le Maire, propose la dissolution du SITALPA dont l'objet social d'aider au développement touristique des communes n'a plus lieu d'exister entre toutes les communes adhérentes.

Approuvé à l'Unanimité

- 7 - Bail pour terrains de chasse.**

Monsieur Joseph REY 1^{er} adjoint, propose un bail de terrain pour bénéficier du droit de chasse sur les terrains communaux pour un montant de 500,00€ par an après négociation avec son président afin d'exercer ce sport en toute légalité.

La faiblesse de ce montant demandé compense l'absence de subvention octroyée.

Approuvé à l'Unanimité

8 - Création de poste

Monsieur le Maire, expose la nécessité de créer des postes au service eau et assainissement et deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe suite à avancement de grade, **propose** la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Approuvé à l'Unanimité

9 - Contrat Assurance statutaire et protection sociale

Monsieur le Maire, propose l'assurance statutaire et la protection sociale des agents de la commune.

Approuvé à l'Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Joseph GHILARDI Maire, lève la séance à 18H30.

Pour copie conforme,
Le Maire,
J. GHILARDI